

## **Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du LUNDI 14 DECEMBRE 2020**

### **Présents**

Anne-Marie TAILLANT, David AUSSEIL, Jean-Paul Franco, Cristelle TIESSE, Marc COFFINET, Hubert Mannant, Chantal QUETTELARD, David RAMON, Michel HUGE

**Absents excusés** : Mickaël BARBALIC, Michel DESPREZ

**Procurations** à Michel HUGE (Michel DESPREZ) et à Jean-Paul FRANCO (Mickaël BARBALIC)

**Secrétaire de séance** : Christel Tiesse

Lecture et signature du compte-rendu succinct du précédent Conseil Municipal du 12 10 2020

### 1) Modification du budget primitif

modification nécessaire pour une différence de 7 centimes.

Adopté à l'unanimité

### 2) Décision modificative n°2-2020 du budget

rajout 200,00 pour combler le chapitre 66, rajout de 450,00 au chapitre 67, déduction de 650,00 au chapitre 011

Adopté à l'unanimité

### 3) Régime d'indemnité du personnel technique

pour le budget 2021, une réflexion se fera en commission des finances avec la perspective de revaloriser les salaires des personnels techniques après étude de l'enveloppe globale prévue en charges de fonctionnement.

une prime sera accordée pour cette année 2020

Adopté à l'unanimité

### 4) Exonération de loyer (crise Covid)

Il est proposé d'accorder une réduction des loyers perçus par la commune pour trois artisans créateurs. Cette réduction s'élève au total à la somme de 1734,32 €

Adopté à l'unanimité

### 5) Modification du taux de la taxe d'aménagement

Celle-ci est fixée entre 1 % et 5 %. A Castelnou, elle est à 1 %, le taux le plus bas.

Proposition est faite de la passer à 2 %

Vote pour 10

Abstention 1

### 6) désignation d'un représentant à la commission d'évaluation de transfert de charges de la communauté de communes des Aspres

Le maire se propose de représenter la commune au sein de cette commission.

Adopté à l'unanimité

### 7) présentation du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets de l'exercice 2019

Pas de remarque

8)présentation du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de l'eau et assainissement de l'exercice 2019

Pas de remarque

Sur ces deux points, le maire précise que ce travail technique effectué par les services de l'intercommunalité est de grande qualité.

9) Modification des statuts de la communauté de communes des Aspres

Adopté à l'unanimité

10) mise aux normes et reconduction du contrat Anavéo de vidéo surveillance du parking

la décision est prise de maintenir et de mettre au normes notre service de vidéo surveillance. Le montant mensuel sera de 180 euros par mois, avec une caméra supplémentaire, la mise aux normes, et surtout la récupération du matériel et des images en wifi à la mairie et non plus dans l'église.

Adopté à l'unanimité

11)Proposition d'acquisition de garages (vente Prieu-Sicart)

trois garages sont à vendre et permettraient d'y regrouper les ateliers municipaux avec quelques aménagements. Le prix proposé de 27000 euros par garage est rejeté.

Construire un bâtiment neuf reviendrait au même prix. Débat.

Acheter ou construire ?

Mme Taillant et M. Franco sont chargés de négocier une baisse du prix pour obtenir les trois garages au prix de 60.000 euros maximum.

Adopté à l'unanimité

12 )Bail de location du terrain du marché et convention d'utilisation de cet espace

Ce marché est entièrement privé et ne fonctionne que les mardis d'été et quelques journées hors saison, ce qui est dommage. Il est proposé un bail de colocation en accord avec le marché et les propriétaires, la mairie pourra ainsi utiliser le terrain et les cabanons. L'électricité n'est pas aux normes. La municipalité va se charger de ces travaux. Le marché reste responsable de l'entretien des cabanons. Le bail est validé par les 2 parties. Contrat de colocation avec loyer payé à 50/50 avec l'association du marché.

Adopté à l'unanimité

13 )subventions aux associations, exercice 2020

Le budget prévoit en 2020 une somme de 5000,00 de subventions en direction des associations, ainsi que 3000,00 euros d'aide aux projets culturels.

Le foyer rural ne recevra pas de subvention en 2020, mais une somme de 2000,00 en 2021 (report cause covid).

Autre associations :

1000,00 € pour le spectacle de court métrage. A revoir. La demande doit être formulée directement par l'association Dadou.

500,00 € association ASAAP

200,00 € pompiers de Thuir

300 euros pour la stérilisation et l'identification des chats libres de Castelnou en partenariat avec 30 Millions d'Amis.

les demandes de subventions devront être formulées en septembre pour l'année suivante.

Adopté à l'unanimité

14) Attribution du marché de la communication municipale

Après étude des différentes propositions, le choix s'est porté sur la société Stratège (1 abstention, 10 pour).

15) Loi RGPD (règlement général de protection des données) gestion du matériel informatique et du stockage des données municipales

On attend une visite d'un informaticien pour revoir la situation actuelle de l'informatique de la mairie

16) rénovation de la mairie, pose d'un parquet

il est proposé de rénover le sol de la mairie avec un parquet chêne (coût 2400,00 €) l'équipe technique se chargera de la pose cet hiver.

Adopté à l'unanimité

17) achat de poubelles extérieures en bois

10 poubelles extérieures pour HT 1308,50 euros. Ce sont de belles poubelles en bois, plus 2 distributeurs et bornes de propreté canine.

Adopté à l'unanimité

18) location des salles expo et office du tourisme 2021

La commission des finances réfléchira au prix de location des salles d'expo pour le budget 2021.

Une salle sous la mairie sera réservée à l'office du tourisme de Thuir.

Adopté à l'unanimité

19) antenne orange : trouver un emplacement au Nord Est du village sur un terrain communal

Un rendez-vous est prévu pour choisir l'endroit. Une consultation sera organisée pour prendre une position sur l'endroit choisi

Adopté à l'unanimité

20) projet d'installation station vélo

Le débat autour du projet est reporté

21) plants de la pépinière départementale. Réception et travaux à prévoir

La commande a été validée par le conseil départemental. On attend la date de retrait

22) appel à projet, structure bois financées par le conseil départemental

La candidature a été déposée dans les délais pour le financement auprès du conseil départemental. Ce projet concerne les bancs et tables de pique-nique, ainsi que les structures pour enfants.

23) reconduction du contrat Asigéo (cadastre)

La technicienne a été reçue en mairie, ce logiciel, payé 10 fois son prix en passant par Copy Sud antérieurement a été remis à jour pour l'année 2021 pour 500 euros. La maîtrise permet de répondre facilement aux questions liées à l'urbanisme.

24 Questions diverses

Le projet SPR est en route, Hubert rédigera les courriers pour avancer sur le projet. Attention au choix du cabinet d'étude.

Distribution des colis de Noël:

Anne-Marie a pratiquement terminé la remise des colis. Cette initiative a été très appréciée par les Aînés de la commune.

## esquisse Salle du Tilleul

Le Maire expose les données relatives à l'esquisse proposée par Mme COSTA, concernant la rénovation de la salle du Tilleul.

Le prix proposé sur certains lots surprend quelques élus. Au delà du prix, les décisions suivantes sont prises :

- 1) on laisse en l'état la façade et la porte actuelle du garage. En effet, il sera beaucoup plus pratique pour le foyer rural d'entrer et de sortir du matériel par cette grande ouverture.
- 2) Le barbecue sera placé là où on le souhaite, à savoir en lieu et place de l'évier extérieur.
- 3) Les barbecues seront en béton et pierres. Le maire précise que Mme COSTA lui a dit à plusieurs reprises que cela dépasse le budget. Les élus souhaitent connaître le montant de cet investissement, à savoir un barbecue (en pierres avec grille récupérée) de 4 x 3 m dans le prolongement du garage et un autre barbecue non fermé sur le terrain avec les tables extérieures, sur dalle béton, en pierre également de 2m x 1m.